



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE N° 071 /FECAFOOT/SG/DC/20

A l'attention de :

- *Secrétaires généraux des Ligues Régionales,*

En application des conclusions de la visioconférence organisée le 19 mai 2020 entre le président de la FECAFOOT et les présidents des Ligues Régionales, en attendant l'appui spécial Covid-19 de la FIFA et concomitamment à l'opération de distribution des dons alimentaires qui vont bénéficier à plus de 4 000 joueurs amateurs, que vous mettez actuellement en œuvre dans vos Ligues Régionales respectives,

Le Bureau du Comité Exécutif de la FECAFOOT a décidé **d'entamer l'allègement des arriérés de subventions dues aux clubs amateurs ayant participé à la Coupe du Cameroun depuis l'édition 2016**. Cette décision concerne une centaine de clubs répartis dans les dix Régions du Cameroun, selon la liste disponible sur le site web www.fecafoot-officiel.com.

La FECAFOOT concrétise par la même occasion une promesse de son Comité Exécutif d'assurer, progressivement, le service de la dette liée à la participation des clubs amateurs à la Coupe du Cameroun. Aussi régulièrement que les ressources financières le permettront, la FECAFOOT paiera les arriérés des clubs amateurs jusqu'à épuisement.

Vous voudrez bien vous rapprocher des présidents de club dont la liste est en pièce jointe pour recueillir leur attestation de domiciliation bancaire dans les plus brefs délais.

J'attache du prix à la mise en œuvre sans faille de cette opération.

**LE SECRETAIRE GENERAL**
Benjamin Didier BANLOCK